

INFO AUTO CLUB

FFVRC



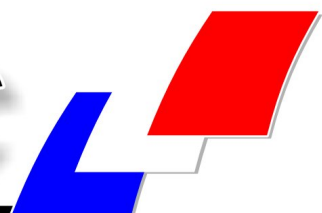
COMITE DIRECTEUR 12/12/2020

Quarante-cinq ans de pure passion

UNE PASSION ÉCHELLE 1

FFVRC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOITURES RADIO COMMANDÉES



Sommaire

1. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS	3
2. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS	3
3. ORDRE DU JOUR	3
4. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CD DU 27 NOVEMBRE.....	4
5. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS.....	4
6. CARBURANT.....	4
7. SUBVENTIONS FEDERALES.....	4
8. PRESENTATION DES MODIFICATIONS DE REGLEMENTS 2021.....	4
TT 1/10 EL :	4
PISTE 1/12 & 1/10 EL :	5
TT 1/8 TH :	5
TT 1/8 EL :	7
PISTE 1/10 THERMIQUE.....	7
PISTE 1/8 4X4 TH & EL :	7
PISTE 1/8 CLASSIQUE TH & EL :	9
TT 1/5 :	9
PISTE 1/5 :	9
9. INFORMATIONS DIVERSES.....	10

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 12 DECEMBRE 2020

REUNION EN VISIOCONFERENCE

1. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

Philippe BERTRAND	Président
Alain GALLET	Secrétaire Général
Michel VIALLA	Trésorier
Lionel SOUCHET	Secrétaire adjoint (Président Ligue Bretagne)
René MAIRE	Trésorier adjoint
Patrick THIOUX	Responsable communication et délégué aux subventions nationales et locales
Bernard GRUBIS	Adjoint au délégué aux subventions nationales et locales (Président Ligue HdF)
Christophe JADOT	Vice-Président Piste et TT EI – Responsable national TT 1/10 ^{ème} EI
Julien JOST	Responsable national Piste 1/12 ^{ème} – 1/10 ^{ème} EI - Moto
Edouard FARINES	Responsable national TT 1/8 ^{ème} EI – (Président Ligue PACA)
Nathalie MICHEL	Responsable national Piste 1/8 ^{ème} Th – EI
José ROSAS	Responsable national Piste 1/10 ^{ème} Th GT8
Marie NIRONI	Vice-Présidente TT 1/8 ^{ème}
Bruno JASMIN	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Philippe NAVARRE	Responsable national TT 1/8 ^{ème} Th
Hervé BONNAFY	Vice-Président Piste et TT 1/5 ^{ème}
Régis MOREAU	Responsable national Piste 1/5 ^{ème} Th

INVITES

Olivier LECOLLINET	Président Ligue Normandie
Dominique FANTIN	Présidente Ligue Centre Val de Loire
Fabrice FEVRE	Président Ligue Bourgogne Franche Comté
Bernard LOUIS	NDS TECH (présence partielle)
Yannick AIGOIN	AIGOIN RACING (présence partielle)
Vincent REYNIER	Secrétaire général Ligue PACA, absent excusé

2. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS

Jean-François VELVINDRON	Vice-Président Piste 1/10 ^{ème} 1/8 ^{ème} Th-EI. (excusé)
Didier PARISI	Responsable national Piste 1/8 ^{ème} Classique Th – EI (excusé)
Olivier BLANCHARD	Responsable national TT 1/5 ^{ème} Th (excusé)
David BADRIGNANS	Adjoint communication (excusé)

Monsieur Philippe BERTRAND ouvre la séance du Comité Directeur à 14h10.
Nombre de votants : 15

Trois Présidents de Ligue et deux distributeurs RC ont été invités par le Président à ce Comité Directeur en « visio-conférence ». Ils prendront part aux débats lors des sujets et seront sollicités à titre consultatif du fait de leur Retour d'Expérience ou expertises lors des thèmes débattus.

Un « roulement » concernant les invitations des Présidents de Ligue sera effectué lors des prochains Comités Directeurs au regard du planning des réunions.

3. ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 27 novembre 2020, calendrier des différentes réunions du Comité Directeur. (Début de l'année 2021)
- Problématique sur le pourcentage de nitrométhane dans le carburant (25 et 16 %) (de 14h10 à 15h00),
- Restitution des premières décisions ou conclusions de la Commission Subventions (de 15h00 à 15h40),
- Propositions des règlements techniques des disciplines et des catégories pour l'année 2021.
Le temps donné aux Vice-présidents et Responsables pour la présentation des modifications de règlements sera assujéti à 20 minutes :
 - de 15h40 à 16h00 : TT 1/10 EI
 - de 16h00 à 16h20 : PI 1/10 EI et PI 1/12 EL et Moto
 - de 16h20 à 16h40 : TT 1/8 TH
 - de 16h40 à 17h00 : TT 1/8 EL
 - de 17h00 à 17h20 : PI 1/8 TH et PI 1/8 EL
 - de 17h20 à 17h40 : PI 1/10 TH
 - de 17h40 à 18h00 : PI 1/8 TH Clas et PI 1/8 Clas EL
 - de 18h00 à 18h20 : TT 1/5 TH
 - de 18h20 à 18h40 : PI 1/5 TH et PI 1/5 EL

4. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CD DU 27 NOVEMBRE

Le compte-rendu du Comité Directeur du 27 Novembre n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Compte-Rendu accepté

5. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS

Durant la période de confinement, il est envisagé les réunions du Comité Directeur toutes les 2 semaines.

Prochaines réunions :

- Vendredi 8 janvier 2021 de 17H30 à 19H45

6. CARBURANT

En juin 2019, le parlement européen a voté un nouveau règlement (UE 2019/1148) concernant la vente et l'utilisation des précurseurs d'explosifs (dont fait partie le nitrométhane). Ce règlement abroge l'ancien (UE 2013/98) et devient plus contraignant :

La vente de ces produits aux particuliers sera donc interdite au 1^{er} février 2021. La détention et l'utilisation des produits acquis avant cette date demeurent possibles jusqu'au 2 février 2022.

Cela concerne donc le nitrométhane pour toute concentration >16% en poids (les dénominations commerciales utilisent un % en volume), ce qui reviendrait à 12,2% en volume.

A ce jour, aucun décret n'est paru en France pour l'application de ce règlement, les distributeurs présents confirment qu'ils n'ont reçu aucune information de la part des services des Douanes avec lesquels ils sont en contact.

Certains pays (Espagne, Norvège...) ont mis en place un système de licence.

La Fédération est entrée en contact avec le Ministère de l'Intérieur (service des armes) pour tenter de négocier une règle d'exception pour le modélisme. Pour lui donner plus de poids, il a été décidé d'envoyer un courrier recommandé au Ministre de l'Intérieur signé des trois fédérations de modélisme utilisant le nitrométhane : FFAM (avions), FFMN (bateaux), FFVRC (voitures). Un communiqué sur ce sujet sera envoyé à tous les licenciés

Entrée Julien JOST à 14H20

Nombre de votants : 16

Entrée Edouard FARINES à 14H50

Nombres de votants : 17

7. SUBVENTIONS FEDERALES

La commission Subventions s'est réunie tout d'abord pour affiner les règles d'attribution :

- Séparation des pertes Covid (COV) et du manque à gagner (MAG)
- Plafonnement de chacune en fonction de la moyenne des licenciés sur les 4 dernières années :
 - COV : 40€ par licencié
 - MAG : 25€ par licencié

16 dossiers de demande ont été reçus à la date limite du 30/11/2020, 7 dossiers ont nécessité des informations complémentaires, 1 dossier a été écarté car très incomplet et le club n'a pas souhaité donner suite.

Après étude des dossiers, la commission propose au Comité Directeur d'attribuer une subvention aux 15 clubs ayant un dossier validé, les montants ayant été plafonnés en fonction des règles établies, soit pour un montant total de 24 953.14€, cette proposition est soumise au vote :

Les montants accordés seront virés sur les comptes bancaires des clubs avant la fin de l'année.

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

8. PRESENTATION DES MODIFICATIONS DE REGLEMENTS 2021

Courses de Ligues sur 1,5 jours :

Suite aux retours négatifs de la part des ligues et des licenciés, le Comité Directeur a décidé d'amender sur ce sujet. Les clubs pourront ouvrir leur circuit le samedi après-midi pour faire des essais libres, mais la compétition ne pourra démarrer que le dimanche matin.

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

Pour information, une course de Ligue peut avoir lieu un samedi ou un jour férié par dérogation exceptionnelle du Président de la Ligue concernée.

Modifications des règlements :

Dans le libellé des règlements ci-dessous, seules sont reprises les parties modifiées en rouge ou barré.

TT 1/10 EL :

Pas de modification de règlement, la notion (n-1) est remplacée par 2019. la décision

Mise à jour des numéros de paragraphes

Pneus : Compte tenu de « l'année blanche », il est suggéré au futur vice-président de conserver le choix des pneus de 2020 pour l'année 2022.

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

Le club pour la 4^{ème} manche (juillet) est en attente de confirmation

Sortie Patrick THIOUX
Nombre de votants : 16

PISTE 1/12 & 1/10 EL :

Suppression de la catégorie Tourisme 10.5

Pneus : Compte tenu de « l'année blanche », il est suggéré au futur vice-président de conserver le choix des pneus de 2020 pour l'année 2022.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

Le club pour la 4^{ème} manche (juin) est en attente de confirmation

TT 1/8 TH :

1.8.1. CHAMPIONNATS DE FRANCE (hors Big-race)

120 pilotes maximum par CF toutes catégories confondues.

Finale des gentlemen :

En Championnat de France « National 4X4 » est organisée une finale des plus de 40 ans qui ne peut être assimilée à un championnat de France, d'une durée minimum de 20 minutes, précisée et affichée dans le timing.

Condition : avoir quarante ans révolus au jour de la course et y être classé. Les concurrents sélectionnés en demi-finales ne peuvent prendre part à cette finale. Les douze plus de 40 ans les mieux classés après ~~des qualifications~~ **les quarts de finale**, (Hormis 1/2 finalistes) participeront à finale +40. Les pilotes pourront signaler sur leur inscription s'ils souhaitent participer à cette finale. Trois minutes (minimum) d'essais auront lieu avant le départ de cette finale.

Le club doit récompenser, au minimum, le vainqueur de cette finale. Un classement annuel sera fait **en tenant compte de** toutes les courses courues du championnat national.

1.9. COUPE DES LIGUES, COUPE DE France

1.12.2 Comptent pour les valeurs :

Toutes les courses comprises dans les douze mois (Manches du Championnat de France - Grand Prix EFRA en France - Coupe de France) qui précèdent la date d'arrêt. Les classements sont établis sur les X meilleurs résultats de ces 12 mois glissants. (X étant déterminé chaque année par le responsable de la discipline). **X=4 pour 2021.**

L'année 2020 étant une année blanche en terme de CF et coupe, elle ne compte pas dans le calcul des valeurs. Il sera repris les valeurs à fin 2019 auxquelles se substitueront au fur et à mesure les résultats des courses 2021.

1.12.3 Sélections

Cf : RG 2.4. Les dates limites de sélection sont fixées aux :

World : Sélection 2020 reportée à l'identique pour 2021

Europe A : Sélection 2020 reportée à l'identique pour 2021

Europe B par le national et l'élite : Sélection 2020 reportée à l'identique pour 2021

Une place est également réservée au premier du classement des finales gentlemen du CFN au 31 décembre de l'année précédant l'Euro des +40 (**point reporté pour 2022**).

4. DEROULEMENT DES COURSES

Pour l'année 2021, il sera testé, à la discrétion des clubs et précisé lors de l'élaboration du calendrier des ligues, un nouveau système de format de course appelé EVO SR par opposition au format actuel dit EFRA. Le format EVO SR ne pourra pas être utilisé en Championnat de France, mais sera testé pour la coupe de France/coupe des ligues.

Le tableau ci-dessous indique les procédures de ramassage.

CFN	Ramassées par	Coupes	Ramassées par
1/2 A	1/2 B	Comme en qualification	La finale qui vient de courir ramasse la suivante
1/2 B	1/2 A		
Last chance	Le pilote fournit un ramasseur		
Finale Gentlemen	Last Chance (-1)		
Finales	Finalistes Gentlemen		

4.2. ESSAIS

La durée de ces essais est déterminée par l'organisateur et validé par le responsable de la discipline.

Dans les courses nationales **Championnats de France et GP Efra.**

4.3. RAMASSAGE DES VOITURES (CF : RG §4.3)

En raison de la crise sanitaire, chaque pilote doit fournir son propre gilet. Le directeur de course et/ou arbitre se réserve le droit d'imposer le port de ce gilet pour piloter sur le podium afin d'optimiser le temps pour aller au ramassage.

4.6 QUALIFICATIONS

- Les finales PROMOTION & OPEN.

Format EFRA : Maximum 12 voitures (sauf cas exceptionnel).

Format EVO SR : Le nombre de pilotes dans les séries peut varier de 8 à 14 (en fonction du nombre d'inscrits, de la taille du podium et de la piste, sans nuire à la sécurité).

Les séries sont faites, dans la mesure du possible, avec des voitures de même catégorie.

Il y a un minimum de 3 minutes entre la fin d'une série et le départ de la suivante ~~et un minimum de 2 minutes entre la remise des émetteurs et le départ.~~

~~Le délai entre les séries peut être porté à 5 minutes en Championnat de France, à condition que puissent être organisées à minima 3 manches de qualifications.~~

~~Seules les différences dues aux conditions atmosphériques imprévisibles et la dégradation normale et progressive de la piste peuvent exister.~~ Une remise en état de la piste ne peut être effectuée qu'à la fin de chaque manche de qualifications (sauf problème de sécurité).

Durée des manches : 5 minutes chacune.

Nombre de manches : **libre de 2 à 6, (minimum 3 en système EFRA).**

4.6.3. Classements à l'issue des qualifications :

Manches de qualifications courues	Manches retenues pour le classement*
6	addition des 4 meilleures
5	addition des 3 meilleures
4	addition des 3 meilleures
3	addition des 2 meilleures
2	la meilleure
1	1

*Si plus de 4 : N-1

Suite aux qualifications, les pilotes classés aux points sont répartis dans les pré-finales et/ou finales. Les pré-finales et finales peuvent être composées par multiple 12 pilotes maximum (sauf cas exceptionnel) en fonction des infrastructures existantes **pour le système EFRA. Pour le système Evo SR, le nombre de pilotes à répartir dans les finales est libre, entre 8 et 14 (en fonction du nombre de pilotes présents, de la taille du podium et de la piste, sans nuire à la sécurité).**

4.6.5. Répartition des pilotes dans les pré-finales : Format EVO SR

En fonction du classement des qualifications, les X premiers participeront à la finale A, les X suivants à la finale B, puis C, D, etc.

Le nombre X est défini par la direction de course en fonction du nombre de pilotes présents. Si le nombre de pilotes est supérieur à 14, la répartition dans les finales ne peut être inférieure à 8 (sauf pour la dernière qui devra s'en rapprocher le plus).

4.8. FINALES TYPE EVO SR

Les finales ont lieu dans l'ordre suivant : X... D, C, B et A.

Le nombre de manches de finales peut varier de 3 à 6. Pour privilégier les finales, il est conseillé de minimiser le nombre de manches de qualifications.

Dans chaque manche, les pilotes reçoivent des points selon le nombre de tours et temps réalisés. Le premier de la A reçoit 1 point, le 2^{ème} 2 points, le 3^{ème} reçoit 3 points et ainsi de suite, le premier de la B reçoit (nombre de pilotes dans la A + 1), le deuxième (nombre de pilotes dans la A + 2), etc...

Le 1^{er} de la C reçoit le nombre de pilotes de la A+ de la B + 1, etc.

Le nombre de pilotes qui montent ou descendent est figé en fonction du nombre de pilotes dans les finales.

- 8 à 9 pilotes 2 montées, 2 descentes ;
- 10 à 12 pilotes 3 montées, 3 descentes ;
- 13 à 14 pilotes 4 montées, 4 descentes.

En cas de nombre différent dans les finales, c'est le nombre le plus élevé de pilotes dans une finale qui prévaut. Ex : A = 10, B = 10, C = 9, le nombre retenu est 10 et donc les remontées et descentes seront de 3 pilotes.

4.9.2. LA « DERNIERE CHANCE » OU « LAST CHANCE » LC

Cette LC est obligatoire en CFN 4x4, CFE, Coupes 4x4, GP, sauf si le podium ou les infrastructures ne le permettent pas. **Elle est possible dans tous les championnats type EFRA. Elle n'est pas possible dans les championnats format EVO SR.**

4.9.4. DUREES REGLEMENTAIRES FORMAT EVO SR

La durée des finales est laissée libre à l'organisateur. Toutefois, elle ne peut être inférieure à 10 minutes.

En cas de problème majeur, le Directeur de course a la possibilité de modifier la durée des pré-finales et finales.

4.9.5. DEMANDE DE REPORT DE DEPART

Aucune demande de report n'est possible si le format de course EVO SR est utilisé. Pour le format EFRA, la demande de report est possible jusqu'au moment où la dernière voiture monte sur la zone de ravitaillement pour la procédure de départ (mécanos invités à rejoindre la piste à leur plot de départ).

~~Un seul report est possible par demi finale ou finale, par catégorie et/ou championnat.~~ En Championnat de ligue **format EFRA,** la demande de report n'est possible que pour les finales. Ce report est d'une durée maximum de dix minutes et la piste reste ouverte pendant ce temps.

En Championnat **de France** et coupes de France, la demande de report est possible pour les demi-finales et finales. **Un seul report est possible par demi-finales et finales.** Ce report est d'une durée maximum de dix minutes. Pendant ce report, la piste est fermée et les voitures restent dans la zone de ravitaillement en parc fermé.

Le concurrent ayant demandé le report part toujours en dernière position (12+1, sauf cas particulier : dans ce cas, le directeur de course indiquera sa position au pilote ayant demandé le report (14, 15...)) et ce, peu importe le nombre de voitures dans cette pré-finale ou finale. S'il s'agit d'un problème de l'organisation, le pilote reprend sa place initiale sur la grille de départ.

A la fin du report, les pilotes effectuent un tour **de formation dans l'ordre des numéros** et il est procédé à l'appel aux ordres du commissaire de piste (ou l'annonce des trente secondes).

4.10.1. FORMAT EFRA

A l'issue des finales, un classement est établi dans l'ordre d'arrivée des pré-finales et finales en tenant compte des remontées. La Last chance, s'il y en a une, n'est pas prise en compte pour ce classement. En cas de finales non validées, le classement se fera sur les qualifications à partir de la ou des finales non validées, mais les remontées des finales précédentes seront prises en compte.

4.10.2. FORMAT EVO SR

A l'issue des finales, un classement est établi de la façon suivante :

Si 1 manche de finale, celle-ci sera prise en compte pour élaborer le classement général.

Si F manches de finales, F-1 finales seront prises en compte pour élaborer le classement général.

Le classement se fait sur les points reçus. Le pilote ayant le moins de point est classé premier et ainsi de suite.

Si deux pilotes ou plus ont le même nombre de points, les résultats de la manche non retenue doit les départager. Si l'égalité subsiste alors les meilleurs tours et temps dans la meilleure manche de chaque pilote déterminent leur position.

4.12. ARRET/NEUTRALISATION/ANNULATION DE COURSE

Seul le directeur de course décide de l'arrêt, de la neutralisation, l'interruption ou **l'annulation** de la course après avoir pris l'avis de l'arbitre fédéral.

A l'interruption de la course, les pilotes doivent laisser leurs voitures sous contrôle du Directeur de Course **et/ou de l'arbitre fédéral et** ne pas rentrer aux stands.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

TT 1/8 EL :

1.2 INSCRIPTIONS

Interdiction de s'inscrire dans les deux catégories/discipline si la course comprend plus de sept séries (le pilote doit indiquer sur son inscription sa priorité).

Pour toutes courses nationales de la catégorie. Les postes de Directeur de Course et Arbitre doivent être tenu par des personnes licenciés de la FFVRC et si possible habilités par la fédération pour l'année en cours. (cf liste sur le site <http://www.ffvrc.fr/fr/les-formations/les-formations/496-liste-des-habilitations.html>).

4.2. CF ELITE, National et CHALLENGE NATIONAL.

5 manches **(de mars à octobre inclus).**

132 pilotes maximum dont 24 pilotes **maximum** pour la catégorie Truggy.

En Championnat de France ELITE : Priorité aux pilotes classés aux valeurs nationales de l'année N-1, aux pilotes Expert (2 **, puis 1*), aux Anciens Experts, et, dans la mesure des places disponibles aux possesseurs d'une licence Nationale.

7.1. CLASSEMENTS CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue de la saison, sont prises en compte les 4-**N-1** meilleures manches de championnat de France sur 5 **(où N est égal au nombre de manches total courses).**

7.3. CALCUL DES VALEURS

Ces valeurs nationales servent de base pour la sélection en équipe de France. Le vainqueur du Championnat National de l'année N-1 est également invité en équipe de France.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

PISTE 1/10 THERMIQUE/GT8

Le règlement GT8 sera traité à part de la piste 1/10 comme une catégorie à part entière.

Pas de modifications de règlement sauf celles votées ci-dessous.

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

TOUTES LES DISCIPLINES « PISTE THERMIQUE »

Nouveaux formats de courses pour les championnats de Ligue, ils seront applicables pour toutes les catégories piste thermique. Ces formats seront au choix des clubs. Les clubs devront annoncer au moment de l'ouverture des inscriptions le format choisi pour la course. Le format FFVRC est supprimé.

FFVRC Evo 2006 Consolante : formule proposée en test en 2021.

Le format FFVRC Evolution 2006 est complété avec une consolante :

Organisation des qualifications :

2 à 4 qualifications maximum, en fonction du nombre de pilotes inscrits. One Shot, la meilleure manche de qualification compte.

La durée des qualifications varie selon la discipline (Cf. règlement par discipline de l'Auto Rc France).

A l'issue des qualifications : (En fonction d'éventuelles restrictions sanitaires)
Les 10 premiers pilotes sont classés alternativement en 1/2 finale A et B, les suivants classés par maximum de 10 pilotes par sous finales en 1/4 A et B, 1/8 A et B ... etc. Durée des sous-finales 15 minutes maximum.
La finale sera constituée des 5 premiers de chaque 1/2 finales A et B et d'une durée de 30 minutes
Les pilotes classés de la 6^{ème} à la 10^{ème} place des 1/2 A et B participeront à une finale consolante d'une durée de 15 à 20 minutes maximum.
Pour les pilotes de cette consolante le classement final retenu sera celui à l'issue des demi-finales, mais le vainqueur de cette consolante pourra être récompensé.
Si les installations, la situation sanitaire le permettent les différentes finales pourront se courir à 12 pilotes.

FFVRC Evo 2021 : formule proposée en test en 2021

Organisation des qualifications :

2 à 4 qualifications maximum, en fonction du nombre de pilotes inscrits. One Shot la meilleure manche de qualification compte.
La durée des qualifications varie selon la discipline (Cf. règlement par discipline de l'Auto Rc France).

A l'issue des qualifications : (En fonction d'éventuelles restrictions sanitaires)

Les 10 premiers pilotes maximums seront sélectionnés pour la finale A, les 10 suivants pour la finale B, les 10 suivants pour la finale C ... etc.

Chaque finale doit comporter 10 pilotes maximum.

Les finales dureront de 15 min à 20 min maximum. Possibilité de 3 ou 4 manches par finales.

A l'issue des finales, le classement se fera en temps + tours des x manches -1

Cela permettra au pilote d'obtenir le meilleur classement possible à la fin de l'ensemble des finales.

Les 3 premiers seront récompensés.

Si les installations, la situation sanitaire le permettent les différentes finales pourront se courir à 12 pilotes.

Ce format de course permet plus facilement de mixer les catégories.

Sortie Julien JOST (18H00)

Nombre de votants : 15

Vote : Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 6 Proposition acceptée

Ces modifications seront intégrées dans les règlements de l'Auto RC France 2021 dans toutes les disciplines pistes thermiques.

Sortie Lionel SOUCHET (18H10)

Nombre de votants : 14

PISTE 1/8 4X4 TH & EL :

Règlement Piste 1/8 thermique :

4.4. GESTION DE COURSE

La procédure choisie par le Directeur de Course sera clairement annoncée.

2 procédures tests possibles pour les phases finales en fonction du nombre de pilotes inscrits en Championnat de ligue (Cf.4.9.4) :

Règlement FFVRC : Procédure pré-finales et finales : règlement FFVRC, § 4.10.2 & 4.10.3, ou FFVRC « Evolution 2006 » § 4.9.4, FFVRC « Evolution 2019 » § 4.9.5, suivant le nombre de participants et le timing qui en découle.

En championnat de France et en Coupe de France seul « Evolution 2019 » est utilisable.

4.9.2. Gestion de course type « FFVRC » : paragraphe supprimé dans son intégralité

~~Ceux qui, à l'issue des séries de qualifications, ont réalisé les 7 meilleurs temps de leur catégorie sont qualifiés directement pour la finale de leur catégorie.~~

~~Les voitures RC sont numérotées de 1 à 7 dans l'ordre des qualifications.~~

~~Ceux qui ont réalisé du 8^{ème} au 17^{ème} temps de leur catégorie sont qualifiés pour la 1/2 finale de leur catégorie.~~

~~Les 3 premiers de la 1/2 finale montent en finale.~~

~~Le programme peut prévoir des 1/4 de finales, 1/8^{ème}, 1/16^{ème}, etc...~~

~~En cas de 1/4 de finale, ceux qui ont réalisé du 8^{ème} au 14^{ème} temps de leur catégorie sont qualifiés pour la 1/2 finale de leur catégorie et ceux qui ont réalisé du 15^{ème} au 24^{ème} temps de leur catégorie pour le 1/4 de finale.~~

~~Les 3 premiers du 1/4 de finale montent en 1/2 finale. Même principe en cas de 1/8^{ème} de finale, 1/16^{ème}, etc...~~

~~1^{er} exemple :~~

~~Plus de 11 concurrents dans chaque catégorie, 34 participants aux 1/2 et finales.~~

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

Entrée Patrick THIOUX (18H20)

Nombre de votants : 15

Règlement Piste 1/8 électrique :

2. VOITURES :

Le poids minimum autorisé pour la catégorie 4x4 BLS libre : 2500 **2300** grammes.

3.6. VALEURS EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'année 2020 étant une année blanche en terme de CF, elle ne compte pas dans le calcul des valeurs, il sera repris les valeurs à fin 2019 auxquelles se substitueront au fur et à mesure des courses 2021 les résultats.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

PISTE 1/8 CLASSIQUE TH & EL :

Pas de modifications de règlement sauf celles votées ci-dessus.

TT 1/5 :

2.1.9. SECURITE

~~L'année 2020 sera une année test pour~~ Le « Killswitch », composant nécessaire à la sécurité des véhicules et des pilotes/ramasseurs **est fortement conseillé.**

Ce composant électronique directement relié au moteur et au récepteur (3^{ème} voie), ~~ce composant~~ permet de couper le moteur :

- soit par la radio
- soit en cas de coupure d'alimentation de l'émetteur ou du récepteur.

~~Un groupe de 5 pilotes sera constitué afin de valider tout au long de la saison le « Killswitch », pour ensuite devenir si le résultat est concluant obligatoire en 2021.~~

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Proposition acceptée

PISTE 1/5 :

1.5. LES SELECTIONS

L'année 2020 étant une année blanche en terme de CF, elle ne compte pas dans le calcul des valeurs, il sera repris les valeurs à fin 2019 auxquelles se substitueront au fur et à mesure des courses 2021 les résultats.

2.2.2.3. Pneus-Roues

En CF, les pneus utilisés dès la première qualification seront marqués par le contrôle technique.

Le nombre de paires de pneus maximal utilisé sera limité à 5 paires de pneus maximum en qualif pour le WE.

4.1 RAMASSAGE DES VOITURES

Chaque mécanicien **revêtira un gilet jaune personnel (cause Covid il n'est pas prévu de partage de ce gilet) qu'il** prendra avant de rentrer sous le podium de pilotage ~~un dossard FFVRC portant le numéro de son pilote.~~

5.1. DEROULEMENT REGLEMENT

Pas de modifications de règlement sauf celles votées ci-dessus.

6. CHALLENGE SPORT PROTO ELECTRIQUE

Moteur :

- Puissance maxi 960KV
- Marche arrière interdite
- **Unique pour la manche de CF et marqué par l'organisateur**

Aileron:

- Déport de l'aileron arrière par rapport à l'axe des roues arrière ne doit pas dépasser 200mm
- **Il ne peut dépasser en hauteur la projection horizontale de la bulle de l'habitacle.**

Chassis :

- Empattement : 535mm Avec une tolérance +/- 5 %
- **Exclusivement 2 roues motrices à l'AR**

Pare choc :

- Conforme au point 2.2.1.4

Sauf la hauteur minimum qui sera 35 mm mesurée à l'aplomb de l'extrémité du pare-choc rigide.

Pneus :

- Caoutchouc uniquement
- Type F1 **Etroit** (Avant) **sur les trains AV et AR**
- Slicks ou rainurés.
- Limités à 5 paires en manches nationales **pour les qualifications et les finales**

Accus :

- 2x4S
- Poids maxi d'un élément 4S : **670 gr**
- Accus **exclusivement** coqués fixés mécaniquement au chassis ou platine, (velcro proscrit).
- Pas de soudure directe (liaison entre accus et variateur amovibles avec possibilité de débranchement rapide)
- ~~Protection de l'accus par un bac .~~ **En cas d'utilisation d'un** bac de **protection** en matière conductrice l'accus devra être séparé du bac par une matière isolante électriquement
- **Un accu annexe pourra être utilisé pour l'alimentation du récepteur, des servos, des ventilateurs. Il ne devra en aucun cas participer à l'alimentation du moteur de propulsion. Il permettra de s'affranchir des perturbations radios lors des appels important de courant sur l'accu moteur.**

Pour la saison 2021 uniquement il sera toléré l'utilisation d'accu 8S pour la propulsion, non coqués, protégés par un bac et d'un poids maxi de 1500 gr.

Format des courses :

- **Séparé des manches thermiques**
- Qualifs :3 manches de qualifs de 8 mm ou 10mm, possibilité de courir avec les Thermiques à la discrétion du Directeur de Course

- **Classement des qualifs sur la meilleure manche tours+temps.**
- **10 premiers Finale A, 10 suivants Finales B...**
- **Si moins de 20 participants les finalistes seront répartis entre A et B à parts égales.**
- **Finales :3 manches de 15 mm avec classement sur les deux meilleures manches **tours + temps****
- **Classement par points par Finales A et B séparées.**

Le nombre de manches de finales retenu pour le classement terminal sera de :

- **1 si seulement deux manches ont été courues.**
- **2 pour trois à cinq manches courues dans leur intégralité.**

Un contrôle de tension sera effectué avant chaque manche d'essais contrôlés, de qualifications et de finales : 16.8 V maximum pour un 4S.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 2 Proposition acceptée

Sortie Bruno JASMIN (19H05)

Nombre de votants : 14

9. INFORMATIONS DIVERSES

MANCHE CF3 en Piste 1/10th pourrait avoir lieu les 15 et 16 Mai au RSMA Aulnay Sous-Bois. Attention GP Efra à Ruchphen à la même date.

Sortie Patrick THIOUX (19H15)

Nombre de votants : 13

Ouverture des courses de Ligues les jours de CF (hors TT1/8th), la distance d'un rayon de 300km est jugée beaucoup trop importante par les Présidents de Ligues.

Plusieurs hypothèses sont avancées :

Interdiction jusqu'aux départements voisins

Réduction du rayon à 100, 150 ou 200 km

Aucune proposition n'ayant reçu l'assentiment général, il est décidé de remettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur, tout en ayant travaillé le sujet en amont pour proposer une solution acceptable par une majorité.

Prochaine réunion le 08/01 2021 à 17H30.

Fin du Comité Directeur à 19h45.

Philippe BERTRAND

Président

Alain GALLET

Secrétaire Général

